Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260904-DCM2026_066-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 03 septembre 2026

Date de convocation :
27 août 2026

Date d'affichage :
27 août 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le jeudi trois septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Christine HELLO, Maire.

Présents : Marie-Christine HELLO, Marie-Josèphe TOQUET, Jean-Michel THOMAS, Sandra CARCAUD, Noéline COSTAN-ZANON, Floriane DAMON, Laura DESBOIS, Aurélie GELIN, Richard GLAUDEL, Fabien LE PERDU, Cyril RICHARD, Philippe THOMAS.

Absents : Audrey ROUXEL, pouvoir à Marie-Christine HELLO
Jérôme FAIX, Jean-Philippe NADAL (excusés).

Secrétaire de séance : Jean-Michel THOMAS

DCM2026/066 : APPROBATION DU DEVIS POUR LE NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire explique à l'assemblée que le nettoyage des vitres intérieur et extérieur de la mairie et de la salle des fêtes pourrait être délégué à une entreprise, cela permettrait notamment à l'agent en charge de l'entretien de se focaliser sur d'autres tâches. L'entreprise pourrait intervenir environ 1 fois par trimestre.

Il est également proposé que les vitres et volets du commerce soient nettoyés par la société avant la remise des clés à un nouveau locataire-gérant.

Un devis de la SARL LVNPROPRETE, située à Lanvollon, a été reçu en mairie, comme suit :

- Salle des fêtes - Nettoyage vitres intérieur/extérieur 230,00 € HT
- Mairie - Nettoyage vitres intérieur/extérieur 130,00 € HT
- Bar et logement - Nettoyage vitres intérieur/extérieur et volets 180,00 € HT

Soit un total de 540,00 € HT / 648,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE le devis de la SARL LVNPROPRETE, située à Lanvollon, tel que ci-dessus ;**

Envoyé en préfecture le 07/09/2026
Reçu en préfecture le 07/09/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260904-DCM2026_066-DE

- **AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Michel THOMAS

Le Maire,
Marie-Christine HELLO